CR DE LA REUNION STATUTAIRE
Du 5 décembre 2013

Cette réunion fait suite à l'assemblée générale ordinaire annuelle du club.

Pour l'AIPM, le Mercédès sprinter est sorti de la chaine de montage, il pourra donc être décoré et sera à disposition pour la cérémonie du 14 décembre. Le « logotage » a été mis au point, après de nombreuses tractations, selon les normes rotariennes et selon les désirs de « Mobile IT 72 » (merci à Isabelle et Pascal pour leur patience et leur diplomatie !).

Espoir en tête : Nicole pourra bientôt effectuer une distribution de contremarques.

Marché de Noël : les membres du club sont invités à répondre rapidement au message de Patrick concernant la présence à assurer sur notre stand et la fourniture de certains ingrédients.

Jeunesse et communication : Alain est très déçu de ce cru 2013. En effet, 8 candidats étaient inscrits, 4 seulement se sont présentés. Les 4 forfaits proviennent du lycée St Joseph… cet état de fait est étonnant au regard des bonnes relations entretenues auparavant et des résultats obtenus précédemment. Par ailleurs, il est évident qu'un problème moral se pose vis-à-vis de notre sponsor.

Action « vélo-tandem » pour les Tamaris : Notre présidente a la joie de nous annoncer que, pour cette action, le district 1510 nous octroyait 1875 $ sur ses fonds spécifiques.

Pierre communique sur la parution d'un article dans le bulletin hebdomadaire de Buckeburg concernant la DS Citroën.

Notre protocole annonce que le repas statutaire du 9 janvier 2014 aura lieu au restaurant le « petit fait tout » (le Grand Hôtel est fermé à cette date). Il a été négocié, pour 25 €, le menu suivant : marmite sarthoise, fromage, galette et salade de fruits. Notre présidente précise que le reliquat entre cette somme et la somme statutaire versée sera utilisée ultérieurement pour une soirée pizza.

C.H.